

Le Saumonois

Lac-au-Saumon

ISSN 1712-6304

Le mercredi 25 novembre 2009

1,15\$ courrier, 50¢ courriel et kiosque

Volume 6, numéro 34

lamatapedia.com/saumonois

Réjouissante cuvée saumonoise à Artquimédia

Marc Thériault

Les trois artistes de Lac-au-Saumon en lice au gala Artquimédia, qui s'est tenu ce samedi, 21 novembre 2009, à Amqui, ont tous remporté des honneurs. Dans l'ordre, Émie-Gail Gagné, Lucie Belzile et ... Le Saumonois, avaient déposé un dossier de candidature. Effectivement, fidèles lecteurs et lectrices, nous ne vous avons pas informés de ce petit détail.

L'objectif du journal était d'être jugé par un jury indépendant afin de connaître la valeur littéraire du Saumonois à l'aube de sa septième année d'existence.

Émie-Gail Gagné a remporté l'agaté du Jury de la jeune relève. **Le Saumonois a remporté l'agaté en arts littéraires, le prix du public toujours de 500\$.**

Le clou de la soirée a cependant été lorsque Lucie Belzile, designer d'intérieur, après avoir remporté l'agaté du jury dans sa catégorie en arts visuels, et après s'être méritée une bourse de 500\$, s'est également vu décerner le prestigieux prix d'artiste de l'année du gala Artquimédia.

La soirée a aussi permis de souligner l'œuvre musicale de Pierre Lescaut, de reconnaître le talent en chanson

et arts visuels de Claudia Landry d'Amqui, ainsi que de Gino Cassista de St-Tharcicius, Marie Josée Breau, Salomon Valade et Mireille Roy d'Amqui.

Pour une huitième année consécutive, la brigade des pompiers volontaires de Lac-au-Saumon assurait le service du vin aux tables.

Bien entendu, une telle soirée de reconnaissance n'aurait pas lieu sans le travail acharné de plusieurs, dont Denyse Jacques, Lise Bédard-Archambeault et Patricia Dompierre, pour n'en nommer que quelques-unes.

Grande conclusion de cette soirée pour Lac-au-Saumon: les Saumonois sont bons et deviendront meilleurs n'en tienne qu'aux lauréats.

Pour l'équipe du Saumonois, cette reconnaissance est d'autant plus valorisante qu'elle fait mentir certains détracteurs. C'était la première fois qu'un journal s'inscrivait à Artquimédia, espérons que d'autres suivront.

L'Arbre du Souvenir

François Roussel

Il me fait plaisir de vous faire le compte rendu de notre campagne de financement de «L'Arbre du Souvenir». Je voudrais tout d'abord remercier le personnel et les dirigeants de notre caisse populaire qui m'ont soutenu et aidé à récolter les dons de ceux et de celles qui ont acheté des arbres. Je profite également de l'occasion pour remercier chaque personne qui a contribué d'une façon ou d'une autre à remplacer les arbres au cimetière. Grâce à vous nous pourrions éprouver une fierté en regardant l'embellissement que nous avons pu réaliser dans NOTRE cimetière. Grâce à cette campagne, il me fait plaisir de vous annoncer que nous remettons à la Fabrique de Lac-au-Saumon un montant de 5 140\$ qui servira uniquement à replanter des arbres. Votre contribution est un geste qui durera longtemps. Merci.



Laval Tremblay
Président

264, boul. Saint-Benoit Est
Amqui (Québec)
G5J 2C5

Téléphone: (418) 629-4675
Télécopieur: (418) 629-3982
www.fene-tech.com

Nouvelles brèves

Près de 200 personnes ont participé au souper et à la soirée au profit des jeunes hockeyeurs. Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement la population. Une banderole d'appui sera déployée sous peu à l'entrée du village.

Les personnes désireuses de donner des denrées non périssables pour les paniers de Noël, sont invitées à les déposer à l'arrière de l'église après chaque messe dominicale de l'Avent.

La maison des jeunes tiendra un bingo-cadeaux le samedi 28 novembre prochain, à compter de 14h, au Centre des Loisirs.

Une visite du site Internet de la Municipalité de Lac-au-Saumon nous informe que le maire s'appelle Jean-Claude Dumoulin, que le compte rendu de la séance du conseil de juin est maintenant disponible, et que le rôle d'évaluation est à venir...

CONSTRUCTION **CAUSAP** INC.

Entrepreneur Général

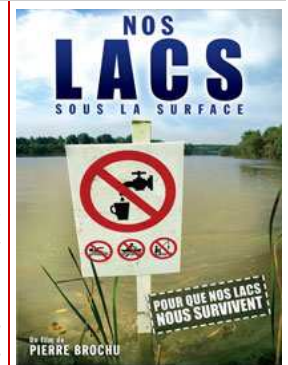
No R.B.Q.: 8281-5440-51

3, rue des Érables
Lac-aux-Saumons
G0J 1M0

Fernando Martin
(418) 778-5868



Résidentiel • Commercial • Rénovation



Projection le jeudi 26 novembre 2009, à 19h00, à la salle municipale de Lac-au-Saumon.

L'information fait l'opinion

Publié à chaque semaine

Abonnez-vous

L'église: la solution

Rencontre du 10 novembre 2009
JEAN GUY PELLETIER



Cette rencontre s'est déroulée, de manière informelle, en deux temps. Une partie sous forme d'échange avec les paroissiens et paroissiennes animée par le président du conseil de la

fabrique, M. Raymond Thériault, et une seconde partie, une visite des pistes de solution coanimée par l'économiste du diocèse, M. Michel Lavoie et M. Thériault, qui s'est conclue sur une proposition de la Fabrique. Première partie : Extraits de paroles prononcées.

Que va-t-il arriver à notre église si on n'a plus les moyens de l'entretenir ?

S'il n'y avait pas le bingo, on n'aurait pas les moyens de le faire.

C'est par la capitation et les quêtes que l'on devrait financer l'église.

Chercher des moyens pour forcer les familles à payer leur capitation.

L'on ne peut faire des classes de payeurs au niveau de la capitation et de toute façon la fabrique n'a pas le pouvoir d'exiger des paroissiens le paiement de la capitation.

Sensibilisation – Une personne suggère une campagne de porte à porte.

La municipalité comme partenaire. Le maire M. Chevarie propose une rencontre de son conseil avec celui de la Fabrique, il propose que le comité de la Fête des Guitares organise un événement bénéfique au profit de la Fabrique.

Ce dont nous avons vraiment besoin, c'est d'un financement récurrent qui assure notre avenir.

La discussion s'est ainsi poursuivie jusqu'à épuisement des suggestions.

Deuxième partie :

L'économiste du diocèse a pris la parole et est revenu sur la journée de réflexion sur l'avenir des églises au Bas-Saint-Laurent tenue le 24 avril 2009 à Rimouski, journée à laquelle participaient des membres

du conseil de la fabrique ainsi que quelques membres du conseil municipal de Lac-au-Saumon. - Les actes de ce colloque sont disponibles auprès du Conseil de la Culture du Bas-Saint-Laurent (Martine Lemieux 418.722.6246). Il y aurait trois écoles de pensée sur l'avenir des églises :

Regroupement des fabriques en une

seule et garder les églises ouvertes.

Une seule fabrique – réduire le nombre d'églises.

Le statut quo.

Parmi les expériences

portées de succès, il y a les partenariats

fabrique – MRC. La paroisse de Matapédia, 600 fidèles, a

cédé l'église à la municipalité, idem pour la paroisse de L'Isle

Verte, 60 fidèles, en retour d'un local réservé au culte. Rimouski a fermé 3 de

ses 8 églises. Mont Joli,

fermeture et

vente d'une

église. À d'au-

tres endroits on a confié l'entretien du cimetière aux municipalités. Il faut se faire à l'idée que l'église soit utilisée à des fins autres que le culte, «passer du culturel au culturel» de conclure l'économiste.

Ici, une idée d'un centre d'archives matapédien qui opérerait à partir du sous-sol de l'église, a été mise de l'avant par Marc Thériault le 11 janvier 2005 dans le journal Le Saumonois , Vol 2

Bienvenido a Lac-au-Saumon!

Le nouveau curé de Lac-au-Saumon, Monsieur Pedro Pablo, a célébré sa première messe solo ce dimanche dans un excellent français. Surprenant même pour quelqu'un qui ne parlait qu'espagnol il y a quelques mois. L'évêque du diocèse l'a convoqué durant la semaine et lui a annoncé qu'il était maintenant prêt à accomplir seul les tâches de sa cure. Il s'est donc lancé, et l'évêque peut être fier du résultat. (M.T.)



L'église de Lac-au-Saumon
Photo: Nadia St-Pierre

no1. Reprise par M. Jean Claude Dumoulin de l'ancienne administration municipale, elle aurait été amenée par ce dernier au conseil des maires de la MRC, sans grand succès. Cette idée novatrice aurait sans doute été mieux reçue si elle avait été soumise à une étude de faisabilité avant son élargissement. Elle faisait partie d'un ensemble qui prévoyait l'acquisition de l'église par la municipalité en retour d'un espace réservé au culte. L'administration de ce centre d'archives devait être générateur de revenus et espérait-on, équilibrer la charge financière liée à l'opération du bâtiment.

La rencontre s'est terminée sur ces phrases et cette proposition :

« Est-ce que les paroissiens considèrent leur église comme un patrimoine local et sont prêts à payer pour cela ? »

« Il faut que la municipalité soit propriétaire des lieux, chacun paierait des taxes. »

Sur proposition de M. Raymond Thériault, l'assemblée donne un mandat à la fabrique d'approcher la municipalité et d'y chercher une ouverture.

LES SUPERMARCHÉS



Marian Boulianne

Directeur
Supermarché GP Amqui

Tél.: (418) 629-3560

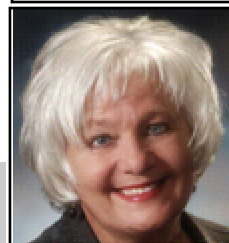
Fax.: (418) 629-1664

gpamqui@groupegp.com

www.groupegp.com

30, boul. St-Benoît
Amqui (Québec)
G5J 1B7

Membre du groupe GP



Danielle Doyer

Députée de Matapédia

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

26, boul. Saint-Benoît Ouest

Bureau 101

Amqui (Québec) G5J 2E2

Téléphone: (418) 629-1977

Télécopieur: (418) 775-6267

Courriel: ddoyer@assnat.qc.ca



Desjardins

Caisse populaire
de Lac-au-Saumon

Diane Caron
Directrice générale

15, rue Rioux c.p.280
Lac-au-Saumon Québec
G0J 1M0

Tél.: 418 778 5835

Fax : 418 778 3157

diane.h.caron@desjardins.com

Le gain en capital

Karine Masson
Agent immobilier

Tout d'abord, le gain en capital est le profit que vous faites sur la vente d'une propriété, par rapport au prix payé. À ce profit, vous devez déduire les frais liés à la vente (rétribution au courtier immobilier, publicité, certificat de localisation, etc.) ainsi que la plupart des coûts d'entretien ou d'aménagement du bien immeuble. Voici un exemple simplifié : si vous avez acheté une propriété au prix de 25 000 \$ et que vous la vendez 55 000 \$, vous faites un profit de 30 000\$. À ce 30 000 \$, vous devez déduire les frais de vente, (soit un certificat de localisation de 800 \$ et disons 4 500 \$ de rétribution au courtier immobilier). Il vous reste donc 24 700 \$ de profit, mais comme vous aviez fait réaménager le sous-sol pour ajouter de la valeur à la propriété, et que ces rénovations vous avaient imposé une dépense de 15 000 \$, il ne reste plus que 9 700 \$ de profit, n'est-ce pas ? Le gain en capital est calculé à 50% du gain total restant (après toutes les soustractions). Donc, grossomodo, votre gain en capital serait de 50% de 9 700 \$, soit 4 850 \$. Ce montant sera ajouté à vos revenus de l'année, et vous serez imposé en conséquence. Mais il faut savoir que la Loi prévoit plus d'une situation, et qu'il est important de bien s'informer de ce qui pourrait vous concerner avant de réaliser votre déclaration d'impôts sur le revenu. Le gain en capital s'applique pour la vente d'im-

meubles, d'actions, d'obligations, d'unités de fiducie et de fonds commun de placement, mais aujourd'hui, c'est ce qui concerne la vente d'une propriété (maison, appartement, chalet ou maison mobile) qui nous intéresse. Il faut faire la distinction entre *résidence* et *résidence principale*. Une résidence principale est une propriété que vous, votre ex-conjoint ou un de vos enfants avez habitée pour toute la durée dont vous en avez été propriétaire. Au moment de la revente d'un tel bien immeuble, vous n'avez pas à déclarer de gain en capital. Si, par contre, votre résidence n'était pas votre résidence principale, vous devez déclarer le gain en capital au moment de votre déclaration d'impôts. Et si une partie de votre résidence principale a été utilisée pour gagner un revenu (bureau, "bachelor", etc.), vous devrez répartir le gain de la revente selon le pourcentage d'occupation physique de l'une et de l'autre des utilisations, dans la mesure où la répartition soit raisonnable. Dernier point : lors d'un changement d'utilisation de votre propriété



(exemple : une résidence principale devient un bien offert en location, ou l'inverse), vous êtes réputé avoir vendu votre immeuble à sa juste valeur, et l'avoir racheté vous-même immédiatement, au même prix ! Alors il est possible que vous ayez un gain en capital à déclarer, ou une perte à réclamer, et vous devez le déclarer dans l'année d'imposition où se produit le changement.

Pour tous les détails, rendez-vous sur le site de l'Agence du Revenu du Canada au www.arc.gc.ca et téléchargez le guide : T4037, ou téléphonez-moi pour en obtenir une copie imprimée gratuitement.

Karine Masson
Agent Immobilier Affilié
Libres-Services Immobiliers Inc.
www.karinemasson.com
bureau : 418-778-3474

MARCHÉ RICHELIEU
Alimentation Causap inc.

Carol Veilleux
Frédéric Veilleux
Propriétaires

77, St-Jacques Sud, Causapscal G0J 1J0
Tél: 418.756-3861 Téléc.: 418.756-6114
www.alimentationcausap.com Circulaire en ligne

Jean-Yves Roy
Député de
Haute-Gaspésie - La Mitis -
Matane - Matapédia

Amqui : (418) 629-2295
800 463-2295
Matane : (418) 562-0343
866 562-0343

Édifice de la Justice
Suite 202, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
(613) 995-1013
Courriel: royje@parl.gc.ca

Le vaccin de la grippe A(H1N1)

Les vaccins sont, pour la plupart, produits en inoculant les virus dans des œufs non fécondés qui sont par la suite «cultivés». La question : combien un œuf produit de doses de vaccin H1N1 ? La réponse : 500 000

Pour prévenir la pandémie, le Canada a acheté 50 Millions de doses. Chaque dose coûte 8\$. Il y a bien de la volaille à l'œuvre. Ces vaccins sont produits à Québec par la compagnie GlaxoSmithKline, une entreprise britannique.

BON D'ABONNEMENT
ÉDITION ABONNÉ
30 numéros

Le Saumonois
C.P. 155
Lac-au-Saumon (Québec)
G0J 1M0

PAR LA POSTE 34,50\$
PAR COURRIEL 15,00\$

Nom et adresse de l'abonné : _____

Courriel : _____

Retournez ce bon d'abonnement avec votre paiement, chèque ou mandat poste, à l'adresse ci-dessus

Il n'y a pas que les églises qui sont vides

Nestor Turcotte

Matane



Pour signifier le déclin du catholicisme au Québec et l'abandon de la pratique religieuse, certains journalistes de la presse écrite, certains commentateurs de la radio et de la télévision prennent appui sur le nombre de fidèles qui se rendent au culte le dimanche. Selon eux, la religion n'intéresse plus personne et la preuve en est que les églises sont vides. Conclusion : Dieu est mort; la religion agonise; la postmodernité peut se passer d'une relation régulière avec la divinité.

En effet, les églises sont vides. Mais, il n'y a pas que les églises qui sont vides au Québec. La salle du conseil municipal est vide. Les salles des conseils d'administration de bien des organismes sont vides. Les salles de concert sont souvent à moitié vides. Les bureaux de vote sont vides. Les salles des associations étudiantes sont vides. Les salles des syndiqués sont vides. Il y a pas mal de salles vides au Québec. Pire encore, le cœur du Québec est vide. C'est l'ère du vide.

Le vide est causé par la négation de quelque chose d'important, le rejet de ce que tisse l'être dans les profondeurs. Le vide naît de l'absence d'une réalité qui a quitté, soit parce qu'elle était mal utilisée, soit parce qu'on n'en voyait plus la nécessité. Le vide surgit quand l'ordre dans l'être est inversé. Lorsque les moyens l'emportent sur la finalité. Lorsque les grandes données de la vie cessent d'être transmises et sont remplacées par des techniques de substitution.

Le Québec meurt de ne pas réaliser ses rêves. Il désespère devant ce qui est à accomplir, perd ses forces devant la difficulté, s'aurole de beaux discours pour cacher ses échecs, travestit la réalité, endimanche ses mensonges et ses demi-vérités. Le vide se creuse en lui parce qu'il a perdu son âme, nié ses racines ancestrales, dissipé son passé dans l'amnésie chantée par les nouveaux grands-prêtres laïcs.

Pour redonner à l'être sa joie de vivre, il faut remonter aux lois de la vie et se méfier des thuriféraires patentés du néoscientisme à la mode. Il ne faut pas cacher la misère de l'homme et lui offrir dans cette misère le nécessaire, c'est-à-dire tout ce qui le conduit sur le chemin de l'esprit. Penser fait la grandeur de l'homme. Il faut que l'homme se sente appelé à une tâche, à faire quelque chose qui donne sens à la vie. Il faut que l'homme se sente connu et aimé pour ce qu'il est et non pour son rendement. Il faut qu'il se sente porté par les autres et stimulé à les porter eux aussi.

A l'évidence, le Québec n'a plus de but fixe, n'a plus de projet rassembleur, de vision d'avenir stimulante. Il sombre dans le relativisme et l'individualisme à tout crin. C'est à cause de cela qu'il se livre à l'anarchie morale, à la violence et au désespoir. Pour combler le vide, il faut au pèlerin de la vie, quelques graines d'Absolu. Il faut des semeurs pour les planter dans le champ du quotidien. Serait-ce que ces derniers ont délaissé leur mission de sauver l'intelligence au milieu de tant de fatras destructeurs?

La Maison des jeunes

Francis St-Laurent

Action-Jeunesse de Lac-au-Saumon

Depuis déjà quelques semaines, une maison des jeunes est ouverte à Lac-au-Saumon pour une 4^{ème} année consécutive. Située au 24, rue Bouillon, soit à l'intérieur de la caserne à beffroi qui servit autrefois d'édifice municipal puis, plus tard, de local au Club Lions, la maison des jeunes s'adresse aux ados de Lac-au-Saumon et des environs âgé(e)s entre 11 et 17 ans inclusivement. Celle-ci est ouverte du mardi au samedi aux heures suivantes:

Mardi, mercredi et jeudi de 16h00 à 21h00, vendredi de 15h00 à 23h00, et samedi de 14h00 à 23h00.

Grâce à la municipalité de Lac-au-Saumon, qui est propriétaire du bâtiment et qui offre gratuitement l'accès au local, les ados peuvent se réunir, se divertir et fraterniser. La maison des jeunes dispose de divers équipements tels télévision avec service de câblotv, lecteur DVD pour projection de films sur grand écran, table de billard, jeu vidéo *Guitar Hero*, console Wii, table de ping pong et de baby Foot, etc.

Également, diverses activités telles soirées cinéma, discos, activités à la patinoire, soupers, implication dans l'organisation du carnaval, voyage de fin d'année, etc.

Pour obtenir de plus amples informations au sujet des activités de la maison des jeunes, il vous suffit de contacter l'animatrice Danielle Bélanger au (418) 778-3234 ou encore de vous rendre directement à la maison des jeunes afin de la rencontrer.

Soulignons par ailleurs que les jeunes contribuent au financement d'une grande partie de leurs activités et de l'achat de matériel en tenant diverses activités de financement telles cueillettes de bouteilles, souper-spaghetti, vente de cartes, etc.

Action-Jeunesse de Lac-au-Saumon tient à remercier les importants partenaires suivants ayant contribué au financement et au bon déroulement des activités de la maison des jeunes en 2008-2009 :

- Municipalité de Lac-au-Saumon
- Caisse populaire Desjardins
- Danielle Doyer, députée de Matapédia
- Fondation canadienne Espoir-Jeunesse
- Claude Béchar, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
- Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport-
- Sam Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Table Jeunes de la Matapédia
- BPR inc.
- Perreault, D'Amours, Doyon & Belzile, Pharmaciens inc.

LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS (1982) INC.

Spécialité :
Travaux de génie civil

341, rue des Forges
Amqui (Québec) G5J 3B3

Tél. bureau : (418) 629-2061
Télécopieur : (418) 629-3417
Sans frais : 1 888 839-2461

Pensée du saumon pensif

« La seule façon de réaliser quelque-chose est de le décider fermement et d'agir résolument jusqu'au bout. Qui veut peut »

FOURNIER & FILS
Services thanatologiques

110, de l'hôpital
Amqui (Québec)
G5J 2J9

Tél.: 418.629.4431
Sans frais: 866.629.4431
Fax: 418.629.1983
info@gfournier.com

www.gfournier.com

Associé au Comité d'Amqui et en collaboration avec les universités de l'Amqui
Certificat de la Société québécoise de l'Éthique